

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de membres

- en exercice : 65
- présents : 37
- votants : 48
0 contre 0 abstention

Le vendredi 25 septembre 2026 à 9 heures 30

Le conseil du SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DU CUBZADAIS FRONSADAIS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à SAINT ANDRE DE CUBZAC sous la présidence de Monsieur Christophe MARTIAL

Date de convocation : 11 septembre 2026

Objet :

Délibération 2026/38

Service public
de l'assainissement
Affectation du résultat
de fonctionnement
Exercice 2025

Présents :

M. MERVEILLAUT - M. BARBE - M^{me} COLOMBANI - M. TESSIER - M. EYMA - M. CENNI - M. DUBOSCQ - M. TROTTIN - M. QUEYROI - M. GUIJARRO - M. DUMAS DE LA ROQUE - M. VERRIER - M. DUBOUREAU - M^{me} BERNARD - M^{me} MOUTET - M. CABOY - M^{me} MAUBERT SBILE - M. MALARET - M. COUQUIAUD *représentant la communauté de communes du Fronsadais*

M. AUNEAU - M. LEVEQUE - M. FERRE - M^{me} JEAN - M. MIGNER - M. COURSEAU - M. POTIER - M. SUBERVILLE - M^{me} BOURSEAU - M. VIEUX *représentant la communauté de communes du Grand Cubzaguais*

M. CHARRIER (CAVIGNAC) - M. PHILIPPOT (CAVIGNAC) - M. BENOIST (CEZAC) - M. DESPERIEZ (CUBNEZAI) - M^{me} BATARD (CUBNEZAI) - M. GAUDRY (MARCENAI) - M. BAGUET (MARCENAI) *représentant la commune et la communauté de communes Latitude Nord Gironde*

Membres absents excusés ayant donné procuration :

- M. MILLAIRE (CDC DU FRONSADAIS)..... pouvoir à M^{me} COLOMBANI (CDC DU FRONSADAIS)
- M. CHAUMEIL (CDC DU FRONSADAIS) pouvoir à M. TESSIER (CDC DU FRONSADAIS)
- M. GARANTO (CDC DU FRONSADAIS) pouvoir à M. DUBOSCQ (CDC DU FRONSADAIS)
- M. LACHAUD (CDC DU FRONSADAIS) pouvoir à M. TROTTIN (CDC DU FRONSADAIS)
- M^{me} LOUBERT (CDC DU FRONSADAIS)..... pouvoir à M. DUBOUREAU (CDC DU FRONSADAIS)
- M. VALEIX (CDC DU FRONSADAIS)..... pouvoir à M. COUQUIAUD (CDC DU FRONSADAIS)
- M. THUILLIAS (CDC DU GRAND CUBZAGUAIS)..... pouvoir à M. AUNEAU (CDC DU GRAND CUBZAGUAIS)
- M. MEYER (CDC DU GRAND CUBZAGUAIS) pouvoir à M^{me} JEAN (CDC DU GRAND CUBZAGUAIS)
- M. BERTRAND (CDC DU GRAND CUBZAGUAIS) pouvoir à M. MIGNER (CDC DU GRAND CUBZAGUAIS)
- M^{me} DELAGARDE (CDC DU GRAND CUBZAGUAIS)..... pouvoir à M. SUBERVILLE (CDC DU GRAND CUBZAGUAIS)
- M^{me} PORTE (CDC LNG/COMMUNE DE CEZAC)..... pouvoir à M. BENOIST (CDC LNG/COMMUNE DE CEZAC)

Membres absents excusés (sans procuration) :

M. PEBAYLE - M. BELLOT - M. BLANC - M. ETOURNEAUD - M. LASNEL - M. MAILLET - M. BENETEAU - M. PINO - M. PEQUIGNOT - M^{me} GIBERTAUD - M. DEJEAN *-représentant la communauté de communes du Fronsadais*

M. PINSTON - M. MARTOS - M^{me} LOUBAT *représentant la communauté de communes du Grand Cubzaguais*

M. DUPONT - M. SOUM - M. CARLIER (MARSAS) *représentant la commune et la communauté de communes Latitude Nord Gironde*

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2025, le 19 juin 2026 ;

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 ;

Constatant que le compte administratif présente :

☒ (1) Un excédent de fonctionnement de + 1.948.248,03 €

☐ (1) Un déficit de fonctionnement de _____

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

POUR MEMOIRE	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur).....	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur).....	
Virement à la section d'investissement.....	
RESULTAT DE L'EXERCICE : EXCEDENT.....	
DEFICIT.....	
EXCEDENT AU 31.12.2025	+ 1.948.248,03 €
Affectation Obligatoire	
• A l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur).....	
Déficit résiduel à reporter.....	
• A l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068).....	
Solde disponible affecté comme suit :	
• Affectation complémentaire en réserves (compte 1068).....	1.622.410,39 €
• Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002).....	325.837,64 €
Si nécessaire, par prélèvement sur le report à nouveau créditeur pour _____	
DEFICIT AU 31.12. _____	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur).....	
Reprise sur l'excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur).....	
Déficit résiduel à reporter – budget primitif _____	
Excédent disponible (voir A – Solde disponible).....	
C) LE CAS ECHEANT, AFFECTATION DE L'EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE..	

Fait à SAINT ANDRE DE CUBZAC,
Le 28 Septembre 2026.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ADDUCTION D'EAU POTABLE
ET D'ASSAINISSEMENT DU
CUBZADAIS FRONSADAIS

Christophe MARTIAL
Président du SIAEPA DU CUBZADAIS FRONSADAIS

Frédéric DUBOSCQ, secrétaire de séance


